

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 janvier 2015

Président de séance : M. FETIQUE Cyrille, maire.

Présents : MM. FETIQUE Cyrille, LEONARD Vincent, JACQUIN André, Mmes VANDAELE Valérie, DRUI Anne, GRASSWILL Geneviève, JAOUAD Marie-Christine, MARQUAND Catherine, SCHWARTZ Estelle, MM. DRUI Philippe, GANGLOFF Claude, POSSELT Henri, SAUVEGET Nicolas, WILSIUS Régis.

Absents : Mme WIESEN Sandra a donné procuration à M. FETIQUE Cyrille.

La séance débute à 20h 00. Une minute de silence est observée en hommage aux différentes victimes de l'attaque meurtrière contre le journal Charlie Hebdo du 07 janvier 2015 et des prises d'otages de ce jour.

Le compte rendu de la réunion du 17 décembre 2014 est accepté à l'unanimité des conseillers présents.

Madame Anne DRUI est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des conseillers présents.

Le maire demande l'inscription d'un point supplémentaire à l'ordre du jour : Autorisations spéciales. Ce point est accepté à l'unanimité des conseillers présents.

001-2015 Autorisations spéciales : Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide les autorisations spéciales suivantes :

Budget assainissement :

Chapitre 65 : - 3.809,40 €.
Chapitre 67 : + 3.809,40 €.

002-2015 Subventions aux associations : Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide les différentes subventions suivantes:

- ° ALERT 57 : **170,62 €** pour le remboursement d'une partie des frais mis en œuvre pour le retour de jumelage avec Sotzweiler en date du 26 mai 2013. Le remboursement relatif aux frais de repas fera l'objet d'une seconde délibération compte tenu d'informations complémentaires encore nécessaires.
La décision est prise à l'unanimité des conseillers présents.
- ° Amicale des sapeurs-pompiers : **72 €** en guise de remboursement de la location de la salle AJLC à l'occasion du banquet Ste-Barbe du 06 décembre 2014. La délibération est prise à l'unanimité des conseillers présents.
- ° Après en avoir délibéré, le conseil municipal verse également une subvention de **35 €** aux associations concernées par une location de la salle A.J.L.C à 35 € durant l'année 2014 et ayant participé aux Vœux de la municipalité de janvier 2013. Sont concernées les associations suivantes :
Club Loisirs & Amitiés - Arboriculteurs - Amicale des Mineurs et Scrap en Scène.
La décision est prise à l'unanimité des conseillers présents moins trois voix. Mme Valérie VANDAELE, MM. Henri POSSELT et Claude GANGLOFF ne participant pas au vote.

003-2015 Agréments des différents candidats aux adjudications des 3 lots de chasse : Le maire informe le conseil municipal des conclusions de la commission communale consultative de chasse qui s'est réunie le 08 janvier 2015 à 14 heures en mairie. Les différents dossiers de candidatures aux adjudications publiques des 3 lots de chasse y ont été examinés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte les candidatures suivantes pour participer aux adjudications publiques des 3 nouveaux lots de chasse qui se dérouleront jeudi 15 janvier 2015 à partir de 19 heures à la salle A.J.L.C rue du stade :

° pour le lot n° 1 : M. Bertrand LAUDWEIN et M. Didier GUELLE.

° pour le lot n° 2 : M Fernand TONNELIER.

° pour le lot n° 3 : M. Pascal LEONARD.

Les candidatures de Monsieur Michel DENIS pour les nouveaux lots n° 2 et n° 3 seront acceptées, sous réserves que les remarques formulées par la commission communale consultative de chasse soient levées auprès du maire avant le **mardi 13 janvier 2015 20 heures**. Monsieur Michel DENIS dispose d'un droit de priorité sur ces 2 lots en sa qualité d'ancien adjudicataire du lot n° 2.

Si à cette date, les remarques formulées ne sont pas levées, alors la candidature en question sera rejetée pour l'adjudication de la chasse communale.

Les différents candidats seront avertis par lettre et par @mail ou par entretien quant aux remarques les concernant et de leur agrément aux différentes adjudications.

La délibération est prise à l'unanimité des conseillers présents.

004-2015 Frais de criée pour les 3 adjudications de chasse : Le maire informe le conseil municipal du montant prévu pour les frais de criée dans le cadre des 3 adjudications publiques. Ce montant est de 100 € pour 2 adjudications auquel se rajoutent 50 € pour la 3^{ème} adjudication prévue.

Le montant total sera par conséquent de **150 €** au profit de Mme Malika REGGOUA, trésorier municipal à la charge des futurs locataires.

La décision est prise à l'unanimité des conseillers présents.

Divers et communication : Une information est donnée au conseil municipal sur les points suivants :

- Annulation des Vœux de la municipalité prévus le samedi 24 janvier 2015 qui fait suite aux événements survenus le 07 janvier 2015 au siège du journal Charlie Hebdo et de la tuerie de la Porte de Vincennes à Paris.
- Manifestation républicaine dimanche 11 janvier à 11h 30 devant la mairie de Sarralbe en hommage aux victimes.
- Consultation préalable des électeurs le 1^{er} février 2015 pour la gare de Vandières. Organisation de la consultation le 1^{er} février 2015 pour la tenue du bureau de vote.
- Problème de marquage au sol rue du Général Eblé et absence d'un panneau de céder le passage à l'intersection de la rue des Champs/rue du 22 Novembre. Suites à donner.
- Problème de stationnement devant l'immeuble 18 rue Nationale. Courrier du maire aux locataires pour non stationnement devant l'immeuble.
- Organisation de ramassage de sapins par une association. Possibilité est donnée.

La séance est levée à 20 heures 55.

Publié le 10 janvier 2015.

Le maire

Cyrille FETIQUE

M. FETIQUE Cyrille	M. LEONARD Vincent	Mme VANDAELE Valérie	M. JACQUIN André
Mme DRUI Anne	M. DRUI Philippe	M. GANGLOFF Claude	Mme GRASSWILL Geneviève
Mme JAOUAD Marie-Christine	Mme MARQUAND Catherine	M. POSSELT Henri	M. SAUVEGET Nicolas
Mme SCHWARTZ Estelle		M. WILSIUS Régis	